

RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 90034

Numéro SIREN : 332 201 821

Nom ou dénomination : ENVAL DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2018 sous le numéro de dépôt 5959

DU 11 JUL. 2018

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Désignation de l'entreprise <u>SAS ENVALDIS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>Route de Volvic Enval 63530 VOLVIC</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>33220182100011</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, <u>30/09/2017</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
			Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	113 395	8 055
		Fonds commercial (1) AH	AI		379 934
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		4 710 900
		Constructions AP	AQ	17 991 066	14 082 085
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	5 547 452	985 965
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	945 257	229 934
		Immobilisations en cours AV	AW		191 756
		Avances et acomptes AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV		
		Créances rattachées à des participations BB	BC		
		Autres titres immobilisés BD	BE		1 355 539
		Prêts BF	BG		1 078 457
		Autres immobilisations financières* BH	BI		
	TOTAL (II) BJ				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		28 431
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		8 047 924
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		40 717
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	20 979	85 600
		Autres créances (3) BZ	CA		3 414 939
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE		1 500 000
		Disponibilités CF	CG		3 683 667
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI		569 913
		TOTAL (III) CJ	CK	20 979	17 371 193
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM					
Ecarts de conversion actif* (VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO			1A 24 618 150	40 393 822	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP	6 225	(3) Part à plus d'un an CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS ENVALDIS</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>1 000 000</u>)	DA	1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	100 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)	DF	13 458
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)	DG	18 551 401
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 596 718
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	22 261 578
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 510 624
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)	DV	784 071
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	2 262
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 308 254
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 150 040
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	376 989
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	18 132 243
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	40 393 822
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	16 221 687
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	14 584	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ENVALDIS							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	96 972 697	FB		FC	96 972 697	
	Production vendue { biens * services *	FD	13 526 417	FE		FF	13 526 417	
		FG	1 191 579	FH		FI	1 191 579	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	111 690 694	FK		FL	111 690 694	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	144 878	
	Autres produits (1) (11)					FQ	546 435	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	112 382 009
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	86 009 952	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	166 882	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	259 351	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	8 914	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	4 529 638	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 658 352	
	Salaires et traitements*					FY	9 513 780	
	Charges sociales (10)					FZ	3 229 661	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	2 118 360
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	20 979
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	3 622	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	107 519 495	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	4 862 513	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	5 902	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	43 244	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	6 599	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	56 916	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	106 760	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	180 985	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	180 985	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(74 225)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	4 794 190	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ENVALDIS		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	8 484	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2 833	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	208 190	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	219 508	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	221 456	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	3 841	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	225 297	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(5 789)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	1 155 778	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 035 904	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	112 714 180	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	110 117 461	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	2 596 718	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	143 507
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	2 048	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	86 512	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	102 154	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	3 622	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
Voir état annexe		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Computer Annex 224
www.dnrc.state.or.us

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS ENVALDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 40 393 822 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 2 596 719 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 13/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 4 à 15 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 20 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 4 ans
- * Matériel informatique : 3 à 4 ans
- * Mobilier : 7 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 3 %
- Table de taux de mortalité : Table INSEE TG 05

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 510 995 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 392 455 euros) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	379 935			379 935
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	112 506	8 945		121 451
Immobilisations incorporelles	492 441	8 945		501 386
- Terrains	4 710 900			4 710 900
- Constructions sur sol propre	32 073 151			32 073 151
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 264 566	299 182	30 330	6 533 418
- Installations générales, agencements aménagements divers	851 432	4 818		856 250
- Matériel de transport	139 314			139 314
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	148 583	31 045		179 628
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	7 157	191 756	7 157	191 756
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	44 195 104	526 801	37 487	44 684 418
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	1 344 549	10 990		1 355 539
- Prêts et autres immobilisations financières	1 094 966		16 508	1 078 458
Immobilisations financières	2 439 515	10 990	16 508	2 433 997
ACTIF IMMOBILISE	47 127 060	546 736	53 995	47 619 801

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Fonds de commerce	379 934			379 934
Total	379 934			379 934

 Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	110 661	2 734		113 396
Immobilisations incorporelles	110 661	2 734		113 396
- Terrains				
- Constructions sur sol propre.	16 306 122	1 684 944		17 991 066
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 202 668	371 273	26 488	5 547 453
- Installations générales, agencements aménagements divers	702 179	24 009		726 187
- Matériel de transport	43 580	29 786		73 365
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	140 090	5 615		145 705
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	22 394 638	2 115 626	26 488	24 483 776
ACTIF IMMOBILISE	22 505 300	2 118 360	26 488	24 597 172

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 169 890 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 078 458	6 225	1 072 233
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	106 579	106 579	
Autres	3 414 940	3 414 940	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	569 913	569 913	
Total	5 169 890	4 097 657	1 072 233
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	16 508		

Produits à recevoir

	Montant
Interets / prêts à recevoir	6 225
Clients factures à établir	21 261
Avoirs à recevoir sur marchandises	111 172
Ristournes à recevoir	340 534
CICE à recevoir	392 455
C/c intérêts courus	2 049
Interet courus à recevoir	18 860
Total	892 556

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000 000,00 euros décomposé en 20 000 titres d'une valeur nominale de 50,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	20 000	50,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	20 000	50,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	208 190		208 190		
Total	208 190		208 190		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation Financières Exceptionnelles			208 190		

- Reprise de la provision pour risque sur des reversements fournisseurs concernant les années 2009-2010 : 208 190 €

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 18 129 980 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	14 584	14 584		
- à plus de 1 an à l'origine	4 496 040	2 592 015	1 904 025	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	647 098	642 830		4 269
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 308 254	8 308 254		
Dettes fiscales et sociales	4 150 040	4 150 040		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	513 963	513 963		
Produits constatés d'avance				
Total	18 129 980	16 221 687	1 904 025	4 269
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 244 040			
(**) Dont envers les associés	136 974			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	4 489 210		
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	4 489 210		

Notes sur le bilan
Charges à payer

	Montant
Eau edf gdf a payer	31 409
Achats a payer	208 441
Cotisation centrale a payer	247 620
Entretien locaux a payer	25 440
Maintenance a payer	11 291
Assurance a payer	12 559
Frais etude a payer	5 947
Honoraires a payer	64 914
Publicité à payer	39 866
Prospectus a payer	32 760
Frais de mission a payer	298
Cotisations centrale	223 189
Droits d auteur à payer	2 336
Interets courus / emprunt	6 830
Interets courus a payer	13 728
Intérêts / participation salariée	5 133
Conges payes provisionnes	519 141
Primes exceptionnelles à payer	181 421
13 ème mois à payer	309 243
Participation à payer	232 326
Interessement à payer	923 452
Forfait social a payer	231 155
Formation continue	69 142
Participation construction	71 510
Taxe d apprentissage	47 017
Organic	107 701
T.a.s.c.o.m.	136 669
Charges sociales/cp à payer	200 492
Charges sociales/salaire à payer	119 430
Charges sociales/primes à payer	78 997
Cfe - cvaë a payer	39 240
Taxe foncieres a payer	165 100
T.v.s a payer	9 652
Taxe publicite a payer	640
Taxe autres a payer	11 500
Total	4 385 591

Autres informations

 Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Marchandise d avance	164 383		
Cotisations d avance	273 000		
Sous traitance d avance	10 884		
Fioul d avance	18 802		
Location de materiel d avance	458		
Maintenance d avance	47 761		
Assurances d avance	1 410		
Documentation d avance	764		
Pub d avance	6 027		
Pub longue durée d avance	29 846		
Telephone d avance	1 054		
Cotisation acdlec d avance	5 276		
Médecine travail d avance	9 986		
Droits d auteurs d avance	262		
Total	569 913		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 0 euros

Montant compris dans les produits financiers : 2 049 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	107	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 400	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	3 842	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		7 141
Produits des cessions d'éléments d'actif		2 833
Provisions pour risques et charges	208 190	208 190
Régularisations diverses / exercices antérieurs		1 343
Autres régularisations / exercices antérieurs	3 759	
TOTAL	225 298	219 508

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	2 596 719
+ Impôts sur les bénéfices	1 035 904
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	3 632 623
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	3 632 623

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt
+ Résultat courant	4 794 191	1 431 565	3 362 626
+ Résultat exceptionnel	-5 790	-2 469	-3 321
- Participations des salariés	1 155 778	393 192	762 586
Résultat comptable	3 632 623	1 035 904	2 596 719

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés de 33 1/3 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 250 011 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	750 033
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	750 033
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la créance future	250 011
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 305 personnes dont 8 apprentis et 18 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	21	
Agents de maîtrise et techniciens	31	
Employés	253	
Ouvriers		
Total	305	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Sommes non mentionnées car elles feraient état de salaires individualisés.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : ENVAL INVEST II

Forme : SAS

SIREN : 8123422930

Au capital de : 10 000 euros

Adresse du siège social :

Route de Volvic Enval
63530 VOLVIC

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et cautions</i>	19 493 810
Avals et cautions	19 493 810
Engagements en matière de pensions	589 187
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	20 082 997
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 589 187 euros

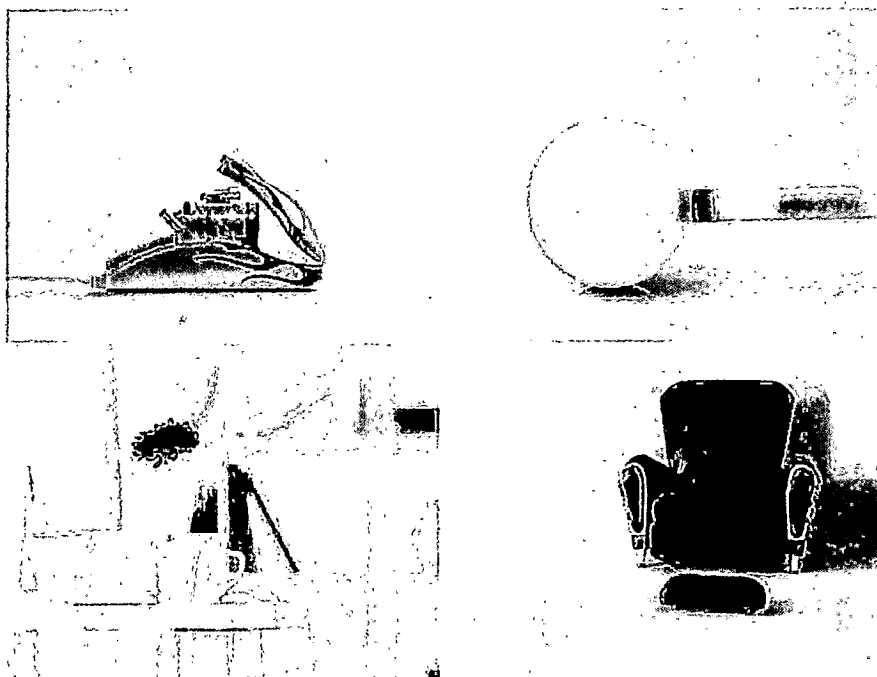
Les engagements de retraite sont en partie couverts par un contrat d'assurance pour 54 000 euros.

La convention collective appliquée est celle du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière d'investissement, .

4 bonnes raisons de choisir Altonéo



Audit • Expertise-Comptable • Droit • Conseil • Ressources humaines • Informatique

ALTONEO AUDIT

Siège social :

143 rue de Paris – CS 92107 - 53063 LAVAL Cedex 9

499 885 333 RCS LAVAL

SAS ENVALDIS

332 201 821 RCS CLERMONT FERRAND

Route de Volvic

63530 – ENVAL

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

Aux Associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « ENVALDIS » relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La société constate, à la clôture de l'exercice, un stock net de 8 076 356 €.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à :

- assister à l'inventaire physique,
- effectuer une revue analytique des stocks,
- contrôler les quantités et l'évaluation des stocks par sondages,
- vérifier la permanence des méthodes de valorisation.

Ces travaux n'ont pas révélé d'élément de nature à remettre en cause l'évaluation des stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises

individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

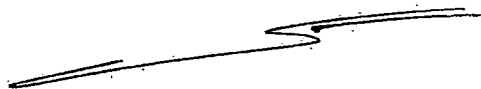
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Laval, le 14 mars 2018

Le Commissaire aux Comptes

ALTONEO AUDIT



Cédric TOMINE,
Associé

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2017	Net 30/09/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	121 451	113 396	8 056	1 845
Fonds commercial (1)	379 935		379 935	379 935
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	4 710 900		4 710 900	4 710 900
Constructions	32 073 151	17 991 066	14 082 085	15 767 030
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 533 418	5 547 453	985 966	1 061 898
Autres immobilisations corporelles	1 175 192	945 258	229 934	253 480
Immobilisations corporelles en cours	191 756		191 756	7 157
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	1 355 539		1 355 539	1 344 549
Prêts	1 078 458		1 078 458	1 094 966
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	47 619 801	24 597 172	23 022 629	24 621 760
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	28 432		28 432	37 346
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	8 047 924		8 047 924	8 195 213
Avances et acomptes versés sur commandes	40 717		40 717	11 500
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	106 579	20 979	85 600	71 303
Autres créances	3 414 940		3 414 940	2 882 950
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 500 000		1 500 000	4 500 000
Disponibilités	3 683 667		3 683 667	1 108 644
Charges constatées d'avance (3)	569 913		569 913	715 761
TOTAL ACTIF CIRCULANT	17 392 172	20 979	17 371 193	17 522 718
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	65 011 973	24 618 151	40 393 822	42 144 478
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			6 225	6 225
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/09/2017	30/09/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	13 458	8 972
Autres réserves	18 551 402	17 129 162
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 596 719	2 566 726
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	22 261 579	20 804 860
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		208 190
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		208 190
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 510 624	7 757 476
Emprunts et dettes financières diverses (3)	784 072	985 802
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 263	1 540
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 308 254	7 737 905
Dettes fiscales et sociales	4 150 040	4 316 078
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	376 990	332 627
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	18 132 243	21 131 428
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	40 393 822	42 144 478
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 908 293	5 319 569
(1) Dont à moins d'un an (a)	16 221 687	15 810 319
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	14 584	12 411
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/09/2017	30/09/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	96 972 698	95 640 120
Production vendue (biens)	13 526 417	13 651 555
Production vendue (services)	1 191 580	999 579
Chiffre d'affaires net	111 690 695	110 291 255
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	144 879	257 258
Autres produits	546 436	530 957
Total I	112 382 009	111 079 470
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	86 009 952	85 414 957
Variations de stock	166 883	-270 639
Achats de matières premières et autres approvisionnements	259 351	237 176
Variations de stock	8 915	-2 561
Autres achats et charges externes (a)	4 529 639	4 494 649
Impôts, taxes et versements assimilés	1 658 353	1 541 815
Salaires et traitements	9 513 780	9 245 481
Charges sociales	3 229 662	3 209 480
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 118 360	2 209 533
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	20 979	42 724
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	3 622	8 206
Total II	107 519 496	106 130 820
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	4 862 514	4 948 650
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	5 902	2 440
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	43 244	17 539
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	6 600	7 075
Autres intérêts et produits assimilés (3)	56 916	80 366
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	106 761	104 979
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	180 986	294 160
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	180 986	294 160
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-74 225	-189 181
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	4 794 191	4 761 909

Compte de résultat (suite)

	30/09/2017	30/09/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	8 485	5 567
Sur opérations en capital	2 833	76 637
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	208 190	68 242
Total produits exceptionnels (VII)	219 508	150 446
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	221 456	10 979
Sur opérations en capital	3 842	82 427
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	225 298	93 406
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-5 790	57 040
Participation des salariés aux résultats (IX)	1 155 778	1 153 692
Impôts sur les bénéfices (X)	1 035 904	1 098 531
Total des produits (I+III+V+VII)	112 714 180	111 337 334
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	110 117 461	108 770 609
BENEFICE OU PERTE	2 596 719	2 566 726
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	2 049	1 678
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		2 891

Annexe



Règles et méthodes comptables

SAS ENVALDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 40 393 822 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 596 719 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 13/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 4 à 15 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 20 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 4 ans
- * Matériel Informatique : 3 à 4 ans
- * Mobilier : 7 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



Règles et méthodes comptables

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 3 %
- Table de taux de mortalité : Table INSEE TG 05

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 510 995 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 392 455 euros) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	379 935			379 935
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	112 506	8 945		121 451
Immobilisations incorporelles	492 441	8 945		501 386
- Terrains	4 710 900			4 710 900
- Constructions sur sol propre	32 073 151			32 073 151
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 264 566	299 182	30 330	6 533 418
- Installations générales, agencements aménagements divers	851 432	4 818		856 250
- Matériel de transport	139 314			139 314
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	148 583	31 045		179 628
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	7 157	191 756	7 157	191 756
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	44 195 104	526 801	37 487	44 684 418
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	1 344 549	10 990		1 355 539
- Prêts et autres immobilisations financières	1 094 966		16 508	1 078 458
Immobilisations financières	2 439 515	10 990	16 508	2 433 997
ACTIF IMMOBILISE	47 127 060	546 736	53 995	47 619 801

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Fonds de commerce	379 934			379 934
Total	379 934			379 934



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	110 661	2 734		113 396
Immobilisations incorporelles	110 661	2 734		113 396
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	16 306 122	1 684 944		17 991 066
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 202 668	371 273	26 488	5 547 453
- Installations générales, agencements aménagements divers	702 179	24 009		726 187
- Matériel de transport	43 580	29 786		73 365
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	140 090	5 615		145 705
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	22 394 638	2 115 626	26 488	24 483 776
ACTIF IMMOBILISE	22 505 300	2 118 360	26 488	24 597 172



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 169 890 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 078 458	6 225	1 072 233
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	106 579	106 579	
Autres	3 414 940	3 414 940	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	569 913	569 913	
Total	5 169 890	4 097 657	1 072 233
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	16 508		

Produits à recevoir

	Montant
Interets / prêts à recevoir	6 225
Clients factures à établir	21 261
Avoirs à recevoir sur marchandises	111 172
Ristournes à recevoir	340 534
CICE à recevoir	392 455
C/c Intérêts courus	2 049
Interet courus à recevoir	18 860
Total	892 556



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000 000,00 euros décomposé en 20 000 titres d'une valeur nominale de 50,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	20 000	50,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	20 000	50,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	208 190		208 190		
Total	208 190		208 190		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			208 190		

- Reprise de la provision pour risque sur des reversements fournisseurs concernant les années 2009-2010 : 208 190 €



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 18 129 980 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	14 584	14 584		
- à plus de 1 an à l'origine	4 496 040	2 592 015	1 904 025	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	647 098	642 830		4 269
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 308 254	8 308 254		
Dettes fiscales et sociales	4 150 040	4 150 040		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	513 963	513 963		
Produits constatés d'avance				
Total	18 129 980	16 221 687	1 904 025	4 269
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 244 040			
(**) Dont envers les associés	136 974			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	4 489 210		
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	4 489 210		



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Eau edf gdf a payer	31 409
Achats a payer	208 441
Cotisation centrale a payer	247 620
Entretien locaux a payer	25 440
Maintenance a payer	11 291
Assurance a payer	12 559
Frais etude a payer	5 947
Honoraires a payer	64 914
Publicité à payer	39 866
Prospectus a payer	32 760
Frais de mission a payer	298
Cotisations centrale	223 189
Droits d auteur à payer	2 336
Interets courus / emprunt	6 830
Interets courus a payer	13 728
Intérêts / participation salariée	5 133
Conges payes provisionnes	519 141
Primes exceptionnelles à payer	181 421
13 ème mois à payer	309 243
Participation à payer	232 326
Interessement à payer	923 452
Forfait social a payer	231 155
Formation continue	69 142
Participation construction	71 510
Taxe d apprentissage	47 017
Organic	107 701
T.a.s.c.o.m.	136 669
Charges sociales/cp à payer	200 492
Charges sociales/salaire à payer	119 430
Charges sociales/primes à payer	78 997
Cfe - cvae a payer	39 240
Taxe foncieres a payer	165 100
T.v.s a payer	9 652
Taxe publicite a payer	640
Taxe autres a payer	11 500
Total	4 385 591

Autres informations



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Marchandise d avance	164 383		
Cotisations d avance	273 000		
Sous traitance d avance	10 884		
Fioul d avance	18 802		
Location de materiel d avance	458		
Maintenance d avance	47 761		
Assurances d avance	1 410		
Documentation d avance	764		
Pub d avance	6 027		
Pub longue durée d avance	29 846		
Telephone d avance	1 054		
Cotisation adlec d avance	5 276		
Médecine travail d avance	9 986		
Droits d auteurs d avance	262		
Total	569 913		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 0 euros

Montant compris dans les produits financiers : 2 049 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	107	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 400	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	3 842	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		7 141
Produits des cessions d'éléments d'actif		2 833
Provisions pour risques et charges	208 190	208 190
Régularisations diverses / exercices antérieurs		1 343
Autres régularisations / exercices antérieurs	3 759	
TOTAL	225 298	219 508

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	2 596 719
+ Impôts sur les bénéfices	1 035 904
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	3 632 623
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	3 632 623



Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt
+ Résultat courant	4 794 191	1 431 565	3 362 626
+ Résultat exceptionnel	-5 790	-2 469	-3 321
- Participations des salariés	1 155 778	393 192	762 586
Résultat comptable	3 632 623	1 035 904	2 596 719

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés de 33 1/3 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 250 011 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	750 033
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	750 033
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la créance future	250 011
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 305 personnes dont 8 apprentis et 18 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	21	
Agents de maîtrise et techniciens	31	
Employés	253	
Ouvriers		
Total	305	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Sommes non mentionnées car elles feraient état de salaires individualisés.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : ENVAL INVEST II

Forme : SAS

SIREN : 8123422930

Au capital de : 10 000 euros

Adresse du siège social :

Route de Volvic Enval

63530 VOLVIC



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et cautions</i>	19 493 810
Avals et cautions	19 493 810
Engagements en matière de pensions	589 187
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	20 082 997
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 589 187 euros
Les engagements de retraite sont en partie couverts par un contrat d'assurance pour 54 000 euros.

La convention collective appliquée est celle du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière d'investissement, .

ENVAL DISTRIBUTION ENVALDIS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de : 1 000 000 Euros
Siège social : Route de Volvic ENVAL
63530 VOLVIC

R.C.S.: 332 201 821 RCS CLERMONT FERRAND
SIRET : 332 201 821 000 11

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS (exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2017)

Nous vous proposons d'affecter comme suit le résultat de l'exercice écoulé :

* Réserve spéciale dotée en application de l'article 238 bis	
AB du C.G.I. :	4 486,00 Euros
* Dividendes	1 140 000,00 Euros
* Réserve Ordinaire :	1 452 232,99 Euros
	2 596 718,99 Euros

Le dividende global de 1 140 000 Euros, soit un dividende de 57 Euros par action est éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique soit, sur option globale pour le barème progressif, à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence de 228 Euros et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire à la source édictée par l'article 117 Quater du même code. Le solde soit 1 139 772 euros n'étant, en ce qui le concerne, pas éligible auxdits abattements.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABATTEMENT édicté par l'article 158-3-2 °à 4° du CGI <i>(personnes physiques)</i>	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT édicte par l'article 158-3-2° à 4° du CGI <i>(personnes morales)</i>
30/09/2014	50 €	50 € <i>(soit un montant global de 373 600 €)</i>	50 € <i>(soit un montant global de 626 400 €)</i>
30/09/2015	32 €	32 € <i>(soit un montant global de 128 €)</i>	32 € <i>(soit un montant global de 639 872 €)</i>
30/09/2016	57 €	57 € <i>(soit un montant global de 228 €)</i>	57 € <i>(soit un montant global de 1 139 772 €)</i>

Il est précisé que :

✎ la décision collective des associés du 9 janvier 2014 a décidé de procéder à une distribution de dividendes prélevés sur le compte « autres réserves » à hauteur de 1 800 000 euros. Le dividende global de 1 800 000 euros soit un dividende de 90 euros par action, a été éligible à concurrence de 672 480 euros à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts ou sur option, au prélèvement obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 1 127 520 euros n'a pas été éligible auxdits abattement et prélèvement.

✎ la décision collective des associés du 22 août 2015 a décidé de procéder à une distribution de dividendes prélevés sur le compte « autres réserves » à hauteur de 550 000 euros. Le dividende global de 550 000 euros soit un dividende de 27,50 euros par action, a été éligible à concurrence de 205 480 euros à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts ou sur option, au prélèvement

obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 344 520 euros n'a pas été éligible auxdits abattement et prélèvement.

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 MARS 2018

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS :

* Réserve spéciale dotée en application de l'article 238 bis

AB du C.G.I : 4 486,00 Euros

* Dividendes 1 140 000,00 Euros

* Réserve Ordinaire : 1 452 232,99 Euros

2 596 718,99 Euros

Le dividende global de 1 140 000 Euros, soit un dividende de 57 Euros par action est éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique soit, sur option globale pour le barème progressif, à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence de 228 Euros et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire à la source édictée par l'article 117 Quater du même code. Le solde soit 1 139 772 euros n'étant, en ce qui le concerne, pas éligible auxdits abattements.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABATTEMENT édicté par l'article 158-3-2 °à 4° du CGI (personnes physiques)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT édicte par l'article 158-3-2° à 4° du CGI (personnes morales)
30/09/2014	50 €	50 € (soit un montant global de 373 600 €)	50 € (soit un montant global de 626 400 €)
30/09/2015	32 €	32 € (soit un montant global de 128 €)	32 € (soit un montant global de 639 872 €)
30/09/2016	57 €	57 € (soit un montant global de 228 €)	57 € (soit un montant global de 1 139 772 €)

Il est précisé que :

↳ la décision collective des associés du 9 janvier 2014 a décidé de procéder à une distribution de dividendes prélevés sur le compte « autres réserves » à hauteur de 1 800 000 euros. Le dividende global de 1 800 000 euros soit un dividende de 90 euros par action, a été éligible à concurrence de 672 480 euros à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts ou sur option, au prélèvement obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 1 127 520 euros n'a pas été éligible auxdits abattement et prélèvement.

↳ la décision collective des associés du 22 août 2015 a décidé de procéder à une distribution de dividendes prélevés sur le compte « autres réserves » à hauteur de 550 000 euros. Le dividende global de 550 000 euros soit un dividende de 27,50 euros par action, a été éligible à concurrence de 205 480 euros à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts ou sur option, au prélèvement obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 344 520 euros n'a pas été éligible auxdits abattement et prélèvement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Président
Monsieur Mickaël MOUZIN

